



SEMAINE DU HANDICAP du 20 AU 26 NOVEMBRE 2023

La loi du 11 février 2005

« Constitue un handicap, au sens de la présente loi, toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant. »



Dans une société inclusive, on va partager l'effort : il y a une adaptation réciproque entre la personne et son environnement. Elle doit permettre à une personne

vivant une situation de handicap de pouvoir vivre et avoir accès à des services et des droits comme tout et chacun. Sa situation de handicap sera amoindrie par les adaptations proposées par son environnement physique et social.

Ce changement est très important, car ce n'est pas sur la personne que repose tout l'effort à produire : l'environnement a son rôle à jouer !

ET POUR LES ENFANTS ?

L'inclusion scolaire ou en établissement d'accueil du jeune enfant c'est la possibilité pour un enfant en situation de handicap d'être scolarisé/accueilli en milieu ordinaire avec un projet personnalisé de scolarisation (PPS) ou un projet d'accueil personnalisé (PAP) en crèche.



Les enfants adaptent très vite pour interagir et jouer ensemble. Si un enfant est confronté à un comportement impressionnant ou angoissant, à partir du moment où un adulte a la capacité de lui expliquer, il va comprendre très vite et jouer sans crainte avec l'autre enfant en situation de handicap.

Il est impossible de refuser un enfant sans avoir pris le temps de proposer des « aménagements raisonnables » tenant compte de ses besoins, des attentes des parents et des possibilités pour la structure.

« Jouons ensemble avec nos différences »



Quelques vidéos :

La casserole d'Anatole court métrage :

<https://www.youtube.com/watch?v=4y4leOIPCEhA>

Le handicap invisible en vidéo :

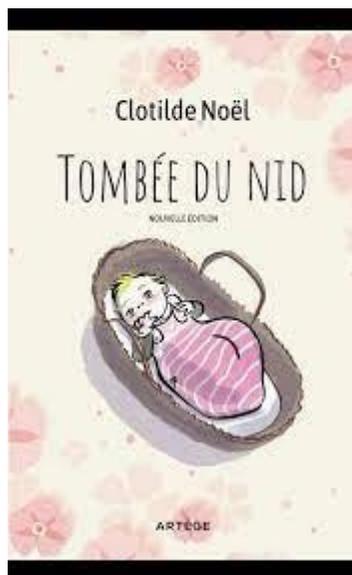
https://www.youtube.com/watch?v=x9_KBraaczhs

La loi du 11 février 2005 court métrage :

<https://www.youtubhe.com/watch?v=rbHcH6kOYzw>

La belle étincelle : un film réalisé par Hervé Mimran avec Bernard Campan, Mélanie Doutey.

SUGGESTIONS DE LECTURE



ET QUAND LE HANDICAP NE SE VOIT PAS !

Les handicaps invisibles sont bien réels et peuvent avoir de lourdes conséquences sur le quotidien



Handicap invisible : les troubles de santé invalidants :

Les troubles cognitifs : défaut d'attention, de concentration, d'organisation, difficulté à s'exprimer. Comme la Maladie d'Alzheimer ; infirmité motrice cérébrale ; les troubles dys...

De nombreuses maladies invalidantes donnent aussi lieu à des handicaps invisibles. Il peut s'agir de la maladie de Parkinson ; le diabète ; pathologies respiratoires...

Les troubles liés à des handicaps psychiques : des pathologies d'origine psychologique ont des symptômes invisibles et pourtant très handicapants : la **bipolarité** ; l'**anxiété générale** ; les **TOC**...

Les handicaps sensoriels : malgré tout, ils peuvent passer inaperçus au regard des autres. Que la perte de sens soit totale ou partielle, elle est souvent très invalidante. **Le spectre du trouble autistique** se répercute sur la communication.

80 %
des personnes en situation de handicap ont un handicap invisible,

#PasImaginaire !



LES TROUBLES DYS

(troubles spécifiques du langage et des apprentissages)

Qu'est-ce que les troubles DYS ?

Ils appartiennent à la catégorie des troubles cognitifs spécifiques développementaux. Ils affectent une fonction précise de la cognition et ont pour conséquence une difficulté pour l'acquisition des connaissances.

On regroupe ces troubles en 6 catégories :

- **Dyslexie** → : troubles du langage écrit
- **Dysphasie** → : troubles du langage oral
- **Dyspraxie** → : troubles de la coordination du geste
- **Dyscalculie** → : altération des capacités en calcul
- **Dysgraphie** → : altération de l'écriture
- **Dysorthographe** → : altération de l'orthographe

Depuis 2005, les troubles cognitifs sont reconnus comme un handicap.

TOMBÉE DU NID

Est une association créée en 2013 à l'occasion de l'adoption de Marie, porteuse de trisomie 21. Clothilde et Nicholas Noël déjà parents de six enfants, ont adopté 3 enfants porteurs de handicaps. Ils décident de fonder une association qui s'est donnée pour mission de développer des actions en faveur de la protection et de l'épanouissement des enfants porteurs de handicap et de l'accompagnement de leur famille. Active dans toute la France, l'association se développe aujourd'hui autour de projets ambitieux. Le 18 juin 2022, elle a décidé de démultiplier l'impact de sa communauté via une application :



Le du Nid

Le nom lieu fait référence à l'artiste peintre Séraphine Louis de Senlis (1864-1942) qui, souffrant de troubles psychiques, a peint des tableaux naïfs et bruts entre 1905 et 1932

Familles, amis, personnes handicapées, professionnels, soignants, aidants, bénévoles... sont tous engagés pour le vivre-ensemble, pour une société solidaire respectueuse des différences et du libre arbitre des personnes avec troubles du neurodéveloppement (déficience intellectuelle, autisme...), polyhandicap et handicap psychique

Avec 330 associations, partout en France, l'Unapei est le principal mouvement associatif français.

Les associations des parents d'élèves peuvent orienter les familles durant le parcours scolaires des enfants.

Associations conseillées par les formateurs

du CNFPT (centre national de formation de la fonction public)

10x(+forts)

10x+forts : "Pour tous nos enfants à besoins particuliers"

(dix fois plus forts) est une association à but non lucratif créée en 2016 par des parents d'enfants à profils particuliers : troubles des apprentissages : dyspraxie, dyslexie...



Où trouver du soutien ?

Des associations pour aider au quotidien :

Pas loin de chez nous :



(17 rue Ernest Gouin, 78 290 Croissy-Sur

-Seine). L'association a pour objectif de développer des projets visant la progression, l'épanouissement des enfants handicapés ainsi que le bien-être de leur famille à travers les activités suivantes :

- Prise en charge précoce de l'enfant autiste
- Groupes de loisirs et de socialisation
- Rééducations en orthophonie et psychomotricité
- Soutien aux apprentissages scolaires
- Accompagnement parental individuel à partir du programme PACT
- Groupes de parole

L'association est intervenue lors de la journée pédagogique de la Petite enfance avec une formation sur le langage signé en 2023

Le pavillon Séraphine Sartrouville (20 bis quai de Seine
78 500 Sartrouville)

C'est un lieu de rencontre conçu pour apporter des solutions et aides locales adaptées aux besoins des enfants et des jeunes en situation de handicap et de leurs proches.



4 espaces adaptés

Le Pavillon Séraphine comprend plusieurs espaces dédiés :

- une médiathèque comportant un fond documentaire pour les familles et les professionnels.
- un espace coworking pour un travail en équipe
- un espace Snoezelen de stimulation sensorielle
- une salle de formation pour permettre aux familles et professionnels d'échanger autour de sujets importants (scolarisation, santé, tutelle, curatelle, etc...).

La médiathèque adaptée du Pavillon Séraphine propose nombreux supports (livres, bandes dessinées, CD, DVD et jeux...) pour les enfants ou adolescents en situation de handicap ou avec des difficultés de lecture (auditif, visuel, dys-, troubles du spectre autistique et autres troubles). Les ouvrages peuvent être empruntés (posséder une carte lecteur de La Boucle des Médiathèques) ou consultés sur place dans un espace adapté aux besoins de chaque enfant